

QUALITÉ DES EAUX DE BAINNADE

WATER QUALITY OF BATHING AREAS

PLAGE DE CHAMPIGNY

BERRE L'ÉTANG

Sur l'étang de Berre, la saison balnéaire se déroule du 1^{er} juin au 30 septembre. Un contrôle sanitaire de la qualité des eaux de baignade est assuré par l'Agence régionale de santé. Les résultats sont qualifiés de « bons », « moyens » ou « mauvais » selon des seuils microbiologiques. En plus de ces contrôles, les communes réalisent des observations visuelles quotidiennes et le Gipreb réalise des analyses bactériologiques supplémentaires. L'ensemble des résultats est disponible en direct sur le site du Gipreb : www.etangdeberre.org
De façon préventive, la baignade est interdite à la suite d'épisodes orageux ou pluvieux pendant une durée de 24 h. Vos remarques, vos avis, vos suggestions sur : www.etangdeberre.org

HISTORIQUE DE LA QUALITÉ DE L'EAU DE LA PLAGE DE CHAMPIGNY



CARACTÉRISTIQUES DE LA BAINNADE ET ACTIVITES DE LOISIRS

Activités de loisirs : base nautique : dériveur, planche à voile.
Au nord, port départemental des Sagnas et mise à l'eau.
Possibilité de restauration sur place.
Courants : sont amenés sur la plage par mistral. Par vents de sud-est les courants longent la plage et ramènent les eaux de l'Arc.
Contrôle surveillance et sécurité : poste de secours
Surveillance visuelle quotidienne et décision de fermeture : mairie
Situations particulières entraînant une dégradation des conditions de baignade : orage, accumulation d'algues, mousses, méduses et mauvaise transparence de l'eau.

RÉSULTATS ARS



RÉSULTATS GIPREB



www.etangdeberre.org

Episodes de pollution avérés au cours des quatre dernières années

Date (Nb de jours de pollution)	Type de pollution	Origine de la pollution	Fermeture préventive
26 déc. 2022 (3 jours)	Contamination bactériologique	Orages	Non

Inventaire des sources de pollution potentielles

Code rejet	Impact	Caractéristiques	Localisation
Saint-Chamas IODIC	Faible	Assainissement non collectif	400 m au nord
Oran	Moderé	Pluvial (Oran de parking)	Sud de la plage
Arc	Élevé	Rivière	100 m au sud pour le petit bras et 500 m pour le bras principal
Canal	Moderé	Canal moras	Sur la plage

Mesures de gestion / Procédures

A court terme	A long terme
<ul style="list-style-type: none"> Veille météorologique et fermeture de la plage en cas d'orages. Fortes pluies et crues de l'Arc : information des usagers. Surveillance des crues de l'Arc. Prélevements et analyses rapides en cas de doute. 	<ul style="list-style-type: none"> Information des riverains sur l'entretien des fosses septiques. Nettoyage de la roselière derrière la plage. Rechercher les causes de contamination des rivières. Améliorer la qualité sanitaire de l'Arc. Vérifier le bon fonctionnement des stations d'épuration de l'Arc.

